

Working Paper

serie Management N° 009



La discrimination des minorités au Japon :

Qui sont ces minorités qui façonnent le Japon ?

par Christelle QUERBEL

2010

Introduction

Pendant, longtemps le Japon à été un pays homogène qui n'a connu peu de contact avec le reste du monde, en effet, ses habitants se considéraient comme un peuple « supérieur », cet orgueil ce confirma après la réussite économique du Japon à la deuxième place tant puissance mondiale, et pensaient qu'ils étaient à l'abri des problèmes qui touche le monde Occidental comme la diminution du taux de natalité.

Cependant, au milieu des années 90, le pays du soleil levant doit faire face à une diminution de sa population, en effet plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène toute la société qui été baser sur le modèle papa travail et maman s'occupe des enfants est sur le point de s'écrouler car les femmes haussent le ton en affirmant leur droit à la « liberté » travail, indépendance financière, vivre sans les contraintes du mariage.

Le Japon n'est pas une terre d'accueil comme la France qui à longtemps ouvert ses frontières aux étrangers afin de combler le manque de main d'œuvre national. Face à ce problème qui est à la fois social et économique, le gouvernement Japonais comme la population, se posent deux questions cruciales :

- « Comment seront intégré les **gaijin** au sein de notre société qui est si complexe ? »,
- « La venue de ces étrangers ne nuira telle pas à notre équilibre social ? »

Qui sont ces minorités qui façonnent le Japon ? c'est à cette question que je vais tenter de répondre, tout au long de ce mémoire je vais monter jusqu' a quels points les Japonais sont ils capable de toléré des étrangers au sein de leur société, qui a pour objectif de faire contre poids au manque de main d'œuvre afin de maintenir la puissance économique qui doit faire face à la monter en puissance de la Chine et de l'Inde.

La discrimination des minorités
au Japon :

Qui sont ces minorités qui
façonnent le Japon ?

RESUME

A première vue le Japon ne semble pas être un pays métissé, car quand on regarde la population ils ont les mêmes traits, rien ne les différencie des uns des autres. Cependant, beaucoup de personnes ne savent peut être pas que ce pays a des minorités qui compose sa population.

Aucun pays n'est épargné par les préjugés qui entourent les immigrés, c'est le cas du Japon avec les Chinois, Les Coréens, Nikkejin, Okinawans, Aïnu, Burakunin tous ont souffert. Comparé à la France, nous n'assistons ni à des tensions entre les communautés contre un système dont ils se sentent rejeté, ni à ce phénomène de ghettoïsation des banlieux des grandes villes Japonaise. On peut se demander si les Japonais sont prêt à vivre non seulement avec des étrangers mais aussi à les accepter comme des Japonais à part entière. Tout comme les pays Occidentaux comment ces minorités compte t-ils non seulement réussir leur intégration tout en conservant leurs identités mais surtout à faire connaître leurs cultures à la population Japonaise ?

ABSTRACT

Japan does not seem to be a mixed country, because when you look at the people they have the same features, they are not differentiated from each other. However, many people do not know can not be that countries with minorities making up its population. No country is spared the stigma surrounding immigrants is the case of Japan with the Chinese, Koreans, Nikkejin, Okinawans, Ainu, Burakunin all have suffered. Compared to France, we are witnessing or tensions between the communities against a system they feel rejected, or the phenomenon of ghetto suburbs of major cities Japan. One wonders if the Japanese are ready to live not only with foreigners but also to accept them as full-fledged Japanese. Like Western countries how these minorities account does not only do they succeed in their integration while retaining their identities but also to their cultures to Japanese people?

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 Les inquiétudes vis-à-vis des étrangers.

- 1 Définition c'est quoi un « Gaijin » ?
- 2 Qui sont-ils ?

CHAPITRE 2 Les Japonais face aux minorités.

- 1 L'illusion d'un peuple homogène
 - A Nikkejin : Retour des origines.
 - B Les Coréens
 - C Les Chinois
- 2 L'exclusion et la marginalisation des autres minorités.
 - A Ainu
 - B Burakumin
 - C Okinawaiens
- 3 L'immigration une option
 - A Les préjugés ont la vie dure
 - B L'immigration choisie
- 3 Les mariages mixtes
- 4 Et d'autres se démarquent

CHAPITRE 3 La prise de conscience du gouvernement.

- 1 Les pouvoirs publics s'activent
 - A Les actions mise en place pour venir en aide aux étrangers
 - B Les propositions du gouvernement
- 2 Le cas d'Oizumi

CHAPITRE 4 Les opportunités économiques.

- 1 Une économie menacée
- 2 Les bienfaits de l'immigration

LES INQUIETUDES VIS AVIS DES ETRANGERS.

Définition c'est quoi un « Gaijin » ?

Gaikokujin littéralement « personne d'un pays extérieur ») et *gaijin* littéralement « personne de l'extérieur ») sont des termes japonais utilisés pour désigner les étrangers au Japon. Les deux termes ont une légère différence de connotation. Le terme *gaijin* est souvent utilisé pour désigner uniquement les étrangers blancs alors que le terme *gaikokujin* est utilisé pour décrire toute personne non ethniquement japonaise, y compris originaire de Corée ou de Chine (Japan's Minorities « The illusion of homogeneity » de Michael Weiner).

QUI SONT-ILS ?

On recense dans l'archipel Nippon plus de 600.000 Chinois, devant les Coréens Nord et Sud confondue 593.000 membres est en légère diminution, à annoncé le ministère Japonais de la Justice. Le Japon n'est pas une terre d'immigration, avec à peine deux millions d'étrangers sur son sol arrivés en deux vagues, Coréens et Chinois pendant la période coloniale du pays, puis asiatique et latino-américain à partir des années 1980. Les Brésiliens, Philippins et Péruviens sont ensuite les plus nombreux, dans l'ordre décroissant, ne sont d'autre que des descendants de Japonais qui sont allé vivre en Amérique Latine les « Nikkei ». En 1990, le gouvernement a tranché en privilégiant la venue de populations étrangères d'origine japonaise installées en Amérique latine. L'idée du pouvoir était de concilier l'arrivée de main d'œuvre avec le maintien voulu de l'"harmonie" d'une nation homogène. Le nombre total d'étrangers au Japon a atteint son plus haut niveau historique, avec 2,15 millions de personne fin 2007, un chiffre en hausse de 3,3% sur une année.

Les étrangers ne représentent toutefois que 1,7% de la population japonaise totale, alors que les Etats-Unis comptent 35 millions d'habitants nés à l'étranger (12% de la population) et l'Europe de l'Ouest 32 millions (10%). Le pays se considère souvent

comme "homogène" ethniquement et à longtemps réchigné à accueillir les étrangers, mais il se prépare désormais à ouvrir davantage ses portes à une immigration triée sur le volet, afin d'atténuer la pénurie de main d'œuvre.

Les Japonais face aux minorités

L'illusion d'un peuple homogène.

Les Nikkeijin : Retour des origines

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent au sein de cette immigration, nous avons les Nikkeijin (personnes de lignée Japonaise) apparaissent comme un cas particulier. Il s'agit de descendant des anciens immigrants Japonais partis à l'étranger avant-guerre ou dans l'immédiat d'après-guerre, surtout dans les pays Latino-Américains, le Brésil et le Pérou principalement, et qui reviennent au Japon.

Le nombre total d'émigrants japonais entre 1868 et 1941 était entre 776.304 et 244.946 émigrés vers l'Amérique du Sud cette migration a été encouragée par le gouvernement japonais pour tenter de contrer une explosion démographique et un certain nombre de pays d'Amérique du Sud s'est félicité que la population japonaise prend part à leurs efforts pour développer leurs économies. la plupart des émigrés y étaient employés tant qu'ouvriers dans des plantations de café et de sucre étaient considéré comme des «cibles salariales ». Ils espéraient rester dans leur pays d'accueil pour un laps de temps.

Cependant, le faible revenu Brésilien les a encouragés à rester plus longtemps, de nombreux agriculteurs ont réussi à se forger une bonne réputation d'être des gens honnête, qui travail dure et ont réussi à mettre en place leurs propres exploitations agricoles, ont exprimé par la suite l'espoir de revenir dans au pays, afin de montrer le symbole de la prospérité japonaise acquise à l'étranger.

La communauté Japonaise vivant au Brésil est la plus élevée dans le monde, en 1988. La communauté s'élevait à approximativement à 1,230,000 comprenant 8,9% de la première génération, 36,6% de la deuxième génération, 40,7% de la troisième génération, de 6,5% de la quatrième et de 1,6 % de la cinquième génération.

Poussés par la crise en Amérique Latine, ils sont attirés par la politique Japonaise qui a officiellement décidé à la faire venir des « Japonais de souche », surtout depuis un

amendement spécifique à la législation sur l'immigration effectué en 1990. On compte actuellement un peu plus de 641 000 Nikkeijin au Japon.

Ils travaillent principalement dans la construction automobile, l'électronique et l'industrie alimentaire, souvent dans la sous-traitance. C'est pourquoi ils résident dans les préfectures où ces secteurs d'activités sont importants comme dans le Tōchū (Aichi, Shizuoka) et le Kantō (Gunma, Saitama). Si, pour les autorités Japonaises et pour beaucoup de Nikkeijin, leur immigration au Japon est considérée comme un « retour au pays » (Kikoku), celui-ci ne se fait pas sans difficultés. A l'exception de ceux d'Okinawa, ils n'ont gardé que peu de contacts avec la famille de leurs aïeux et ils ne bénéficient donc pas de points d'accueil immédiats et solides.

Les Nikkeijin gardent leurs comportements expansif latino qui n'est guère de mise dans une société Japonaise policée, et qui détonne dans ces préfectures qui, bien mégalopolitains ont gardé des traits provinciaux. Ayant entendu leurs grands –parents parler le Japonais mais ne le pratiquant pas en Amérique du Sud, ils sont maladroits en Japonais. Du coup, en particulier au travail, les Japonais ne leur parlent pas, présumant qu'ils ne pourront pas communiquer avec eux. Une barrière du langage s'instaure, s'ajoutant à un certain dédain vis-à-vis de ces personnes dont les ancêtres ont, « **fui le Japon** ». La grande flexibilité dans l'emploi des Nikkeijin, souvent embauchés en CDD, les empêche enfin de tisser des liens durables au travail.

De plus en plus d'Occidentaux arrivent à parler un Japonais très correcte alors que les Nikkeijin le parlent, mal bien que « typés Japonais ». Cette situation apparaît comme « non naturelle » pour les autochtones, qui ressentent alors un malaise. L'existence d'étrangers « très Japonais » et de Japonais « ethniquement Japonais ». Les Nikkeijin, dans la langue et le comportement ne sont pas de « vrais Japonais » perturbe l'ancienne adéquation entre identité ethnique socioculturelle. Or pour les Nippons il'y'avait ce calcul qui s'effondre :

Parler la langue + être un Japonais physiquement et par son comportement = être un Japonais.

Est ainsi remis en cause par l'expérience qui fut brutale pour cette société qui se proclamait être homogène.

Pour le sociologue Japonais Kajita Takamichi, une nouvelle dualité apparaît entre les « sociologiquement Japonais », qui sont étrangers au point de vue de la nationalité et de l'ethnicité familiale mais pas du point de vue socioculturel, comme les Coréens, et les « ethniquement Japonais » qui révèlent de l'ethnicité familiale voire culturelle mais qui sont mal intégrés dans la société Japonaise, comme les Nikkeijin. Le gouvernement a voulu une stratégie « d'internationalisation » (Kokusaika), se retrouve confronté par ses contradictions. Car non seulement le cas des Nikkeijin prouve qu'il est difficile pour eux de s'intégrer et d'autre part, les immigrants doivent faire face à une législation rigide, qui conduit bon nombre d'étrangers à passer dans la clandestinité, entre offres alléchantes de travail et la réalité d'emplois difficiles, instables, moins bien payés et qui sont eux-mêmes confrontés par la clandestinité, entre le discours sur un Japon ouvert au monde et la réalité d'une société souvent frileuse.

Pour un délit équivalent, les tribunaux Japonais tendent à se montrer plus sévères envers les immigrants, accusés de troubler l'harmonie et la tranquillité de la société Japonaise. Cela repose sur un mépris vis-à-vis de l'étranger qui est incapable de comprendre le pays du soleil levant. En tout cas le processus de Kokusaika, avec ses émigrés Japonais dans les métropoles Occidentales qui, retournant au Japon ont beaucoup de mal à retrouver le conformisme de la société Nipponne et à se réadapter, bousculent les certitudes longuement acquises au cours de l'histoire et les positionnements élaborés jusque-là vis-à-vis du reste du monde.

Source : Japan Minorities « The illusions of homogeneity » par Michael Weiner.

Les Coréens.

La communauté Coréenne Nord et Sud confondue résidant au Japon, tout en mettant à part le cas des immigrés récents, il s'agit des descendants des Coréens venus dans l'archipel au cours de la colonisation de la Corée par le Japon (1910 -1945), souvent comme main d'œuvre enrôlée de force pendant la guerre pour pallier les Japonais partis au front, soit plus de deux millions en 1945. Après 1945, plusieurs sont rentrés en Corée mais d'autres, pour plusieurs raisons parmi lesquels figure la situation dramatique engendrée par la guerre de Corée, sont restés au Japon.

Ils sont au nombre de 593.000 environ actuellement, dont 200 000 ont acquis la nationalité Japonaise, les autres ayant le statut de résident étrangers. Ils connaissent la situation caractéristique des minorités de ce type reposant à la fois sur des différences culturelles (langue, coutumes, cuisine,...) et un héritage historique lourd (la colonisation, la guerre, la tension récurrente entre les états Coréens et Japonais), oscillant entre l'intégration et la discrimination.

La situation est plus délicate pour les troisièmes et quatrième générations qui ne parle pas du tout le Coréen, le comprend à peine et qui sont culturellement, sinon socialement, complètement intégrées dans la société Japonaise contemporaine. Seul leur patronyme, peut constituer un marqueur de différenciation visible. L'intégration sociale reste par contre plus difficile pour eux. Elle passe par une plus grande scolarisation dans les écoles Japonaises, et non plus dans les écoles de la communauté Coréenne, ce qui est désormais le cas pour plus de trois-quarts d'entre eux (86%) et une multiplication des mariages Coréano-Japonais. Grâce à la révision de la loi sur la nationalité de 1985, la progéniture de ces mariages pourra choisir la nationalité de l'un ou l'autre des parents. Avant 1992, les Coréens trouvaient vexant de déposer ses empreintes digitales pour obtenir une carte de séjour, cependant, depuis novembre 2007 Les étrangers entrant au Japon doivent accepter d'être photographiés et donner leurs empreintes digitales, dans le cadre d'un renforcement des mesures antiterroristes, critiqué par les défenseurs des droits de l'homme. Mais les "résidents spéciaux", comme les Coréens et les Chinois amenés de force au Japon avant et pendant la 2e guerre mondiale, ainsi que leurs descendants, en seront dispensés. Source site Aujourd'hui le Japon.com

Cette marginalisation ajoutée à une certaine pauvreté, au moins dans l'après-guerre, a poussé des membres de la communauté Coréenne à trouver une issue sociale dans le monde de la pègre Japonaise (Yakuza), du jeu, des pachinkos (les trois pouvant être liés), ce qui à renforcer certains préjugés, ou bien du sport et du spectacle. Certains chanteurs Japonais très populaires sont en réalité d'origine Coréenne. Le réchauffement des relations entre les états Japonais et Sud Coréens, nettement perceptible depuis quatre ans, l'arrivée de nouveaux migrant Asiatiques, y compris Coréen, qui bouleverse le paysage de l'immigration au Japon et l'évolution sociale et géographique générale modifient largement la problématique de la minorité Coréenne au Japon.

Deux épines restent pour le gouvernement Nippon, la question des réparations de guerre étant officiellement close selon l'état Japonais, celui des « femmes de réconfort » (Ianfû), ces 150 000 à 200 000 femmes encore vivantes en Corée qui ont été forcées à la prostitution pendant la guerre pour l'armée impériale, à vu en 1995, à l'issue d'une campagne internationale médiatisée, la création d'un fond privée d'indemnisation doté d'un milliards de dollars. Quand à l'indemnisation des trois mille Coréens irradiés lors des bombardements atomiques de Hiroshima-Nagasaki et qui ne sont toujours pas reconnus en tant que tels, elle constitue encore un objet de discorde.

Sources : Japan's Minorities « The illusion of homogeneity par Michael Weiner

Les Chinois.

Nous allons finir avec la communauté Chinoise, au cours des deux dernières décennies, les étudiants chinois se sont massivement établis au Japon ; une immigration qui n'est pas sans rappeler celle du début du XXe siècle. Ce flux a donné lieu à la formation d'une communauté chinoise dont les membres sont très qualifiés et bien insérés économiquement. Ces nouveaux résidents chinois au Japon appartiennent aux professions intellectuelles. Leur mode de vie et les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes les démarquent de l'immigration traditionnelle. Les concepts d'« entrepreneurs transnational » et d'« expatrié » sont ici mobilisés pour rendre compte des rapports qu'ils entretiennent avec le Chine et le Japon.

Les chinois se distinguent de l'image traditionnelle de l'immigré par deux caractéristiques. Il s'agit tout d'abord d'une population exceptionnellement qualifiée et qui jouit d'un niveau socio-économique élevé. 12 % feraient partie des classes sociales les plus privilégiées et la très grande majorité pourrait être comptée parmi les classes moyennes. Deuxièmement, malgré un entrepreneuriat ethnique florissant et actif, et à la différence de l'immigration chinoise en Europe, on n'observe ni la formation de niches économiques, ni une forte concentration résidentielle. Les flux d'immigration chinoise au Japon ont ainsi connu un arrêt de plus de trente ans.

La très lente augmentation de la population chinoise au Japon entre les années 1950 et 1980 contraste avec l'accroissement constant des flux au cours des vingt-cinq dernières années. On comptait 52 896 résidents chinois en 1980, leur nombre passe à 150 339 en 1990 et à 462 396 en 2003. Si l'on prend en compte les personnes en situation irrégulière, estimées à quelque 30 000 en 2004 par le ministère de la Justice, ainsi que les personnes ayant obtenu la nationalité japonaise, le nombre de Chinois ou de personnes d'origine chinoise s'élèverait aux alentours de 600 000. Avant les années 1980, le nombre d'anciens immigrants tournait autour de 50 000 personnes ; il ne peut avoir beaucoup évolué étant donné un niveau de fécondité aussi bas que celui des Japonais. On peut ainsi estimer le nombre de Chinois (ou de personnes d'origine chinoise) arrivés depuis la fin des années 1970 et résidant au Japon à 550 000 personnes.

Le fossé entre les communautés des anciens et des nouveaux arrivants tient aussi bien à la réussite de certains qu'aux difficultés rencontrées par d'autres. Au cours d'entretiens

réalisés à Tokyo en 2004-2005, les nouveaux arrivants qui ont socialement réussi, ont souvent exprimé leur respect envers les générations précédentes d'immigrants (qu'ils désignent couramment par le terme d'anciens *huaqiao*), mais en soulignant le fossé socio-culturel qui les sépare d'eux. A partir du début des années 1990, quand les flux d'étudiants chinois ont rapidement grossi, l'image des nouveaux arrivants s'est dégradée à la suite d'affaires de faux étudiants, de migrants illégaux et de criminalité, ces différents éléments faisant en outre l'objet d'un amalgame dans les médias et l'opinion publique. Les anciens immigrés ont alors cherché à se démarquer de ces nouveaux immigrés afin de conserver l'image d'une communauté modèle. Des deux côtés, des distances ont été prises et ce n'est que récemment que les communautés se sont rapprochées sur des projets communs comme la mise en place, en décembre 2004, d'un comité de réflexion sur l'enseignement de la culture et de la langue chinoise pour les enfants de deuxième ou troisième génération. Les anciens immigrés, qui voient leur communauté perdre de son dynamisme, ont pris conscience qu'ils avaient tout intérêt à travailler en commun avec les nouveaux arrivants.

La communauté Chinoise reste entre elle, cependant, les mariages mixte entre Sino-Japonais ont augmenté au cours des années. Mais c'est sans oublier qu'ils sont victimes de discrimination pour des raisons historiques le massacre de Nankin que le gouvernement Japonais n'a jamais reconnue. Les préjugés vont bon train sur les Chinois que se soit de leur hygiène corporelle, la nourriture (qui sont suspecte),...

Dans les deux nations il'y'a un sentiment de haine, en Chine contre les ressortissants japonais sur fond de propagande anti-japonaise, diffusée en continu à la télévision d'état, ont culminé en 2004 et 2005, hors en temps normale les Chinois sont contre ce genre de chose mais là le gouvernement communiste n'a pas réagie. Au Japon les autorités accusent Pékin d'attiser les rancœurs, tandis que les sentiments anti-chinois des conservateurs n'ont jamais vraiment faibli, Certains nationaliste du pays du soleil levant font des annonces anti-Chinoise dans les grandes villes. Des dures querelles de souveraineté sur fond de quête d'énergie concurrente en mer du Japon, aux rancœurs héritées des conflits et massacres de la guerre, attisées par les visites des autorités japonaises au temple Yasukuni, la liste est longue des contentieux qui pèsent sur la relation. Cette dernière est aujourd'hui encore empoisonnée par la publication de

quelques manuels d'histoire qui édulcorent la période noire de l'impérialisme Japonais en Asie, et par les initiatives récurrentes visant à modifier la Constitution pacifique de l'Archipel, ou encore par les ambiguïtés de la relation entre Taipei et Tokyo.

Enfin, pour faire bonne mesure, la Chine bloque définitivement l'attribution au Japon d'un siège de membre permanent au Conseil de Sécurité. Certains hommes politiques Japonais reproche au gouvernement communiste de vouloir faire main base sur le continent Asiatique, il faut dire que la Chine à un poids économique très important sur la scène international.

Tous ces problèmes qui sont non seulement d'ordre économique et politique nuisent à la relation entre la communauté Chinois et les habitants du Japon, car la majorité des Sino- Japonais espère que la situation s'améliore, afin de vivre en « harmonie » au Japon.

Source : Japan's Minorities "The illusion of homogeneity" Michael Weiner.

L'exclusion et la marginalisation des autres minorités : Aïnu, Burakumin et Okinawans.

Comme vous l'avez remarqué dans le premier chapitre je présentais les trois communautés les plus importantes du Japon, cependant, il ne faut pas oublier que ce pays est composé de six minorités dont les Aïnu, Burakumin et les Okinawans qui sont des autochtones.

Les Aïnu.

Les Aïnu (litt. les Humains) constituent la population autochtone d'Hokkaidô. D'après les dernières études statistiques les concernant (1993/1994), ils forment une communauté de 23 800 personnes, concentrées principalement dans le sud-est de l'île. Ce peuple est donc aujourd'hui très minoritaire par rapport au nombre total des Japonais (126 millions). Encore faut-il savoir qu'il s'agit d'individus métissés pour la plupart. En effet, les spécialistes estiment que, dans les années 1960, seules 300 personnes pouvaient encore se définir comme complètement aïnu. Elles seraient actuellement moins d'une centaine. Les Aïnu n'ont connu une implantation massive japonaise que récemment, après 1869.

La question de l'origine de ce peuple reste très discutée. Il s'agit de descendants d'une civilisation de chasseurs-pêcheurs venue, vraisemblablement, des régions sibériennes.

Les anciens Japonais se heurtent ainsi à une population qui ne connaît pas l'usage du fer, à l'origine, les Aïnu, de type caucasien, présentent donc de sérieuses différences physiques par rapport aux Japonais, atténuées depuis par le métissage. Ces derniers, dans ces mêmes sources historiques, focalisent leur attention sur le système pileux très développé de leurs ennemis et rivaux dans le peuplement de l'archipel. D'où l'usage pendant longtemps chez les Aïnu de relève-moustaches sculptés en bois, forts utiles lors des libations. Et le port par leurs femmes d'étranges tatouages faciaux en forme de bacchantes, destinés à "compenser" l'absence de poils chez elles !

Cependant, le contrôle sur les Aïnu va désormais s'intensifier. La restauration du pouvoir impérial face au shôgun (début de l'ère Meiji, 1868-1869) entraîne une guerre civile dont la dernière bataille est livrée à Hakodate (Hokkaidô). Puis, aboutit à une

accélération de la colonisation de l'île qui fait de nombreuses victimes à cause de corvées forcées imposées aux Ainu.

Ceux-ci sont longtemps demeurés un peuple dominé politiquement et culturellement. Sans généraliser, on ne peut nier d'une certaine réticence du Japon envers l'étranger et occulter son souci d'unité ethnique. Aussi, comme dans le cas des Burakumin* ou des immigrants coréens, se prévaloir d'une ascendance ainue n'est pas toujours bien vu au Japon. Notamment si l'on n'habite pas Hokkaidô mais Tôkyô. Une étude statistique menée voici quelques années dénombre 2 700 résidents de la capitale nipponne se reconnaissant comme Ainu. En fait, ils y sont présents en plus grand nombre, mais certains choisissent de dissimuler leurs origines. Heureusement, à Hokkaidô, des améliorations récentes ont permis la reconnaissance d'un statut particulier de peuple autochtone minoritaire depuis 1997 pour les Ainu et les Japonais ont maintenant pris des mesures afin de les aider à conserver leur culture (site d'animeland « Les ainu d'Hokkaido » paru le 01/10/2001 de Florian RUBIS).

Les Burakumin

Burakumin (部落民- "personne de la communauté" ou "du hameau") est un terme japonais désignant un groupe social minoritaire japonais discriminé socialement et économiquement. Ils sont victimes d'une discrimination permanente et cruelle. On les désignait sous les nom de *eta* (dégoutants) et de *hinin* (inhumains). Au nombre de trois millions, ils constituent la minorité la plus importante, vivant le plus souvent dans des ghettos. Bien qu'ethniquement japonais - et non coréens ou autochtones d'avant l'arrivée des futurs Japonais.

Les *burakumin* sont constitués, dès l'époque féodale, une communauté de personne mise à l'écart de la société et condamnée à le demeurer par l'effet d'une ségrégation sociale et spatiale.

L'historien Mikiso Hane décrit leur vie dans son livre « Paysans, Rebelles et Hors-la-loi » :

Leurs lieux de résidences, la qualité de leurs logements, leurs déplacements, leurs vêtements, leurs coiffures et jusqu'à leurs chaussures faisaient l'objet de restrictions très précises... En certaines régions, ils étaient tenus de porter des signes distinctifs spéciaux, un col jaune par exemple. Ils étaient bannis des sanctuaires et des temples qui ne relevaient pas de leurs communautés, et les mariages inter-castes leur étaient interdits.

Les *Hinin* (非人 - "non-humains") désignaient les marginaux tels les gens du spectacle, les saltimbanques, les condamnés et les pauvres issus de la population « ordinaire », qui étaient réduits à mendier et à occuper les emplois « sales » : s'occuper des prisonniers, ou devenir bourreaux, croque-morts ou espions. Les *eta* (穢多- "pleins de souillures") étaient eux des parias héréditaires, en cela similaires aux intouchables indiens, qui avaient le monopole des métiers liés au sang et à la mort des animaux : équarrisseur, boucher, tanneur, abatteur d'animaux.

La discrimination des *burakumin* est presque aussi ancienne que l'histoire du Japon et de ses croyances locales. La religion nationale, le *shinto*, considère comme souillé toutes les activités liées au sang et à la mort. Par ailleurs, le bouddhisme venu d'Inde par la Chine proscrit la mort des animaux considérés comme des êtres sensibles.

Si les activités liées à la vie, à la mort et au sacré relevaient initialement du monopole religieux, les *burakumin* ont été progressivement chargés des occupations liées à la mort et au souillé, et identifiés à ces professions « impures » mais indispensables.

Les *burakumin* ont toujours traditionnellement vécu dans leurs propres hameaux et ghettos reculés. Jusqu'en 1871, ils ne pouvaient pas rester sur la route lorsqu'ils croisaient des citoyens « normaux », ils avaient l'interdiction de manger, de boire et de rester en ville à la nuit tombée. En 1871, l'abolition du système des castes féodales libère les *burakumin* et permet leur inscription sur les registres d'état civil comme « nouveaux citoyens ». Cependant, cette minorité perd son monopole sur les métiers du cuir et s'appauvrit rapidement.

Le 3 mars 1922, Matsumoto Jiichiro fonde la Société des niveleurs (全国水平社) pour obtenir une amélioration de la situation des *burakumin*. Mais malgré la lutte des *burakumin* et les efforts des gouvernements japonais, par la politique « de Dowa » et les efforts financiers alloués à l'amélioration de la situation matérielle des ghettos, la discrimination des *burakumin* perdure aujourd'hui. Certaines personnes issues de cette minorité tentent d'effacer les traces de ses origines, et de s'intégrer à la société normale. Cette stratégie est souvent mise en échec par l'existence des annuaires, officiellement interdits, qui recensent les personnes issues de cette minorité.

Contrairement aux autres classes, même à la pire (穢多-非人 - "les très sales"), les *burakumin* naissent *burakumin* et ne pouvaient espérer changer de groupe. Malgré l'abolition officielle du statut de paria en 1871, les discriminations dont ils furent l'objet n'ont pas totalement disparu et certaines couches de la population japonaise moderne ne marieraient pas leurs enfants avec un membre d'une famille dont la lignée comprendrait un *burakumin*. Certains propriétaires immobiliers (en refusant de louer) ou certaines entreprises (en payant moins) pratiquent la ségrégation envers les *burakumin*.

Aujourd'hui, la communauté *burakumin* compte plus de deux millions de personnes, dispersées dans les ghettos des grandes villes comme par exemple Ōsaka ou Kyōto. Les *burakumin* représente 70 % des membres du **Yamaguchi-gumi**, le plus grand clan yakuza du Japon. Selon Mitsuhiro Sukanuma, un ancien membre de la Security Intelligence Agency, 60 % de l'ensemble des yakuza sont des *burakumin*.

Sous le régime Tokugawa, ceux qui violaient les lois ou les coutumes pouvaient être déclassés ou rabaissés au statut des Burakunin ; ainsi, certains tekiya¹ se trouvèrent –ils dégradés au rang des « dégoûtants ». A la même époque, de nombreux Burakunin rejoignirent d’eux –même les bandes de tekiya qui leur permettaient d’échapper à leur abjecte pauvreté. Le colportage était l’une des rares activités qui pouvait leur permettre de quitter leurs lieux de naissance où ils étaient à jamais considérés comme des parias. Les Burakunin constituaient un réservoir de hors la loi potentiels ; à la fin de l’ère Tokugawa, en 1867, les Burakunin étaient 400 000 sur 33 millions de Japonais (Yakuza la mafia Japonaise de David Kaplan et Alec Dubro).

Sources : Japon : Crise d’une autre modernité de Philippe Pelletier
Japan’s Minorities “The illusion of homogeneity” de Michael Weiner.

1

¹ Tekiya est une catégorie de Yakuza ils sont à la base des colporteurs.

Les Okinawais.

Les Okinawais sont les Japonais qui habitent les îles Ryukyu, un groupe de petites îles, 640 km au sud du Japon. La plupart des Okinawais vivent sur Okinawa, la plus grande des îles Ryukyu. Okinawais parlent un dialecte du japonais, et à certains égards, elle est différent culturellement du Japonais. Les gens d'Okinawa étaient indépendants pour la plupart de leur histoire, jusqu'à ce qu'ils furent vaincus par le régime de Meiji en 1872. Le roi d'Okinawa a été enlevé, et les Japonais ont suivi une politique énergique d'assimilation depuis cette période. Les Okinawais ont perdu 150.000 personnes lors de la Seconde Guerre mondiale, beaucoup furent tués par les soldats Japonais qui doutaient de leur allégeance.

Okinawa est restée sous le contrôle des États-Unis jusqu'en 1972, avec l'accord du Japon, mais sans consultation avec les Okinawais eux-mêmes.

Les habitants d'Okinawa ont appuyés le retour de la domination japonaise en 1972, mais beaucoup regrettent maintenant ce transfert parce qu'ils ont moins d'autonomie au temps ou ils étaient sous le contrôle des Américains. Cependant, un problème particulier a été noté c'est l'ouverture d'Okinawa à la concurrence économique du Japon, qui a entraîné un chômage élevé. Il existe désormais un mouvement vers l'indépendance, dirigé par un certain nombre de groupes, notamment Shima-Okoshi (Île Revival Society).

Un petit pourcentage des personnes vivant à Okinawa sont confrontés à un problème inhabituel et distinctif. Ce sont les enfants de pères et de mères américaines d'Okinawa. Ils sont fréquemment l'objet de mauvais traitements infligés par les habitants de l'île d'Okinawa, ils n'ont pas la citoyenneté juridique.

Durant la pré-guerre les habitants étaient considérés comme membre d'une race inférieur. Sur le territoire Japonais les étudiants originaire d'Okinawa ont longtemps été victimes de discrimination.

Source : Japan's Minorities « The illusion of homogeneity » de Michael Weiner.

L'immigration, une option ?

De toute évidence le gouvernement Japonais doit faire des efforts pour accueillir les immigrés, afin que ces derniers ne sentent pas intégrés au sein de la société. Les étrangers ayant fait des études supérieures auront des postes qualifiés et des postes peu qualifiés pour ceux qui sont peu qualifiés.

Car pour faire face à la dégringolade du nombre d'actifs au Japon est due au vieillissement de la population c'est l'une des principales préoccupations du gouvernement car il faut maintenir la place du pays au deuxième rang mondial.

L'immigration est une solution mais le Japon souhaite une immigration choisie parler la langue, connaître les us et coutumes, avoir un travail, ne pas avoir de casier judiciaire.

Cependant, certains rechignent à laisser davantage d'étrangers à l'entrée au pays pour combler le manque de main d'œuvre, il faut dire que leurs principaux arguments sont :

- Une politique nataliste, qui consisterait à relancer la natalité au Japon,
- Créer des structures pour accueillir les enfants afin de permettre aux femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale.
- Pousser les hommes à aider leurs épouses dans leurs tâches ménagères et dans l'éducation des enfants.

Pour les deux derniers arguments le gouvernement espère que les mentalités vont changer du côté du sexe opposé. Pour cela il lance des campagnes de sensibilisation depuis 2 à 3 ans comme la journée des femmes bien aimée ou les époux doivent être attentionnés à l'égard de ces dernières (Chérie, je t'aime de Christèle Jaime et Miki Kiyohara le 01/02/2008 site aujourd'hui le Japon.com).

Pour combler ces carences certaines entreprises ont décidé de prendre les devants en créant des robots, pour remplacer les hommes dans certaines tâches comme c'est le cas de Honda, Nissan, Cyberdyne,...

L'actualité récente a permis de mesurer les craintes des Japonais vis-à-vis des travailleurs immigrés sur l'accueil d'Indonésiennes et Philippines pour donner des soins aux personnes âgées. Les deux nations d'origine de ces aides-soignantes ont dû céder

leurs ventes de ressources énergétiques au Japon à l'accueil de ces femmes. Selon les extrémistes, si le pays souffre de médecins urgentistes ou spécialistes et de surcroît par une crise des vocations, c'est à cause des salaires qui ne sont pas assez élevés, et qu'il ne serait pas nécessaire d'aller chercher des volontaires ailleurs en Asie.

Et d'ajouter, que les médecins de l'armée peuvent suppléer les médecins urgentistes, ce que l'état prévoit de faire.

En gros pour les extrémistes, le Japon peut se débrouiller seul, sans apport extérieur.

Ono, un professeur honoraire à l'Université de Saitama, a dit qu'il ne croit pas que le Japon est confronté à une pénurie de main-d'œuvre, maintenant ou dans l'avenir.

"Si les industries ou la main-d'œuvre sont très demandées et que les salaires sont correctes, alors les gens vont y travailler», dit-il.

Toujours selon lui les soins infirmiers sont un bon exemple. Le Japon est actif en acceptant des Indonésiens et d'autres étrangers pour couvrir une pénurie aiguë parce que les infirmières sont cruellement sous-payées, et d'autre part, les entités publiques n'ont pas de difficulté à trouver des éboueurs, car ils obtiennent des salaires décentes.

Ono a également mis l'absence de discussion sur le coût de la préparation de l'infrastructure nécessaire pour accepter plus d'immigrants.

Les préjugés ont la vie dure.

Bien qu'étant polie envers les touristes qui fréquentent leurs pays, ils sont de nature plus méfiante vis à vis des étrangers qui s'installent sur place. Tout dépend bien sûr de l'origine de ces nouveaux arrivants, de leurs compétences, de leurs expériences, de leur comportement et du rôle qu'ils entendent jouer dans la société Nippone.

Les Nippons reprochent d'une part au non Japonais des comportements vulgaires, irrespectueux des règles de vie en société, une forme d'insolence et un certain « je-m'en-foutisme ».

Les municipalités leurs reprochent d'autre part, une incapacité à bien trier leurs ordures ou selon les citoyens, à vouloir gruger dans les file d'attente, ne sont jamais à l'heure à leurs rendez-vous, et certains pensent qu'ils leurs revient à éduquer les Japonais, et non l'inverse.

Si les immigrés veulent être tolérés sur le territoire Japonais ils doivent apprendre à faire profil bas et à respecter les us et coutumes sans pour autant copier les Japonais non seulement cela va les énerver mais cela aura pour conséquence un sentiment de mépris qui va faire que s'accroître et les autochtones de prendre conscience des carences de l'assimilation de leur société et des difficultés pour un étranger de s'imprégner des mœurs, de comprendre rapidement les codes sociaux. Que les Japonais doivent maîtriser mieux l'anglais, en intégrant la langue de Shakespeare dès le primaire serait peut être un plus.

Cependant, le prince héritier japonais Naruhito a estimé qu'il était important pour les Japonais et les immigrés de se respecter mutuellement, alors que le Japon entrouvre peu à peu ses portes aux étrangers, "Je pense qu'il est important de créer un environnement dans lequel les étrangers résidant au Japon et les Japonais vivent ensemble en se respectant mutuellement", a dit le prince Naruhito. Il a reconnu que l'intégration des étrangers pouvait être difficile "en raison des différences de culture et de langue". Si du côté, de la famille impériale on ne mêle pas de la vie politique c'est un signe fort de la part de l'héritier du trône (Le prince héritier veut le respect mutuel entre Japonais et immigrés de AFP le 12/06/2008 site aujourd'hui le japon.com).

L'immigration choisie.

Nous avons vu un peu plus haut que les Japonais sont inquiets de leur cohabitation avec les immigrés, depuis que le gouvernement a mis en place dans les aéroports japonais le système d'empreinte qui a fait un scandale auprès des minorités, certains hommes politiques souhaitent mettre en place l'immigration choisie, afin de ne pas voir les images de banlieue française qui se sont embrassées, il faut dire que cette image a été passée en boucle sur les chaînes de télévision japonaise. Au début, la France était un modèle pour le gouvernement japonais, avec un taux de natalité qui est l'un des plus élevés d'Europe, une société multiethnique qui sont issus d'anciennes colonies et des membres de l'Union Européenne, pour ouvrir ses portes à l'immigration et de découvrir par la même occasion comment les Français font des enfants tout en étant salariés.

Avec plus d'une personne sur cinq qui est déjà âgée de plus de 65 ans, le Japon est d'ores et déjà le pays le plus vieux du monde. Ce vieillissement de la population va entraîner de nombreuses conséquences sociales et économiques, et parmi elles, une réduction du nombre des actifs, qui a pour corollaire une augmentation de la prestation sur le coût des retraites.

Afin de faire face à cette évolution démographique, le Pays du soleil levant espère dans un premier temps, augmenter la participation des femmes et des personnes âgées à la vie économique du pays, mais prépare également l'ouverture de ses frontières aux étrangers de manière très ciblée.

Ainsi, le Conseil de politique économique et budgétaire, qui regroupe les principaux ministres du gouvernement japonais, a récemment émis un document intitulé « Strategy in the globalizing economy », qui indique qu'il pourrait « être nécessaire de recourir à des ressources humaines provenant d'autres pays ».

Cette ouverture concernerait notamment les « *ressources hautement qualifiées* » comme des chercheurs, mais également des personnes employées dans le secteur des services et notamment le secteur de la santé et des soins. .../... Cette orientation devrait donner lieu à un assouplissement des règles de séjour : la durée maximale des visas pourrait ainsi être étendue à cinq ans pour les chercheurs et les ingénieurs travaillant dans le domaine des technologies de l'information et le regroupement familial serait rendu possible pour

ces personnes. Enfin, la possibilité de demander un statut de résident serait étendue aux étudiants étrangers désireux de fonder une entreprise au Japon.

Les pouvoirs publics ont mis en place en 2002 des « *zones spéciales de réforme* » dans lesquelles est rendue possible, en lien avec les autorités locales, un aménagement de la réglementation applicable au séjour des étrangers. Dans ce cadre, des expérimentations ont déjà eu lieu, notamment des extensions de durée de séjour. Pourtant, selon le ministère de la Justice, cette politique n'est pas toujours efficace : lorsque les personnes sont vraiment très hautement qualifiées, la compétition internationale est forte et les personnes ne restent en général que quelques mois au Japon.

Dans un contexte de vieillissement de la population dans l'Archipel, le gouvernement japonais et le gouvernement des Philippines sont parvenus en 2004 à un accord de principe afin que les infirmiers et personnels de soins philippins puissent travailler au Japon. Cependant il reste que ces ressortissants philippins seront sélectionnés et devront répondre à de strictes conditions, notamment de formation professionnelle (la question de l'équivalence des diplômes est très importante pour la partie japonaise) et de langue (L'Indonésie 400 infirmières au Japon de Charlotte Velut paru le 19/06/2008 site aujourd'hui le Japon).

Ainsi le projet de loi du Parti libéral-démocrate appelant le Japon à ouvrir ses frontières et à atteindre une proportion d'immigrants d'environ 10 % de sa population avant 2050. Cette proposition tranche avec la politique migratoire de l'Union européenne après l'adoption par le Parlement européen de la « directive retour ». Un texte très controversé qui est destiné à faciliter le renvoi des sans-papiers dans leur pays d'origine. Un contraste qui surprend car, comme le rappelle le quotidien anglophone du Japon « The Japan Times », les deux régions souffrent cruellement d'une population vieillissante

LES MARIAGES MIXTES.

Lors de mon séjour au Japon j'ai pu constater que les couples mixtes sont plus importants que je n'aurais imaginé, mais pas aussi important qu'en France. En effet, la grande majorité des couples mixtes concernent des Japonaises avec des étrangers. Cela est peut être dû au fait que les Japonaises ont envie d'aventure ou sont plus ouvertes d'esprit donc d'avoir un mari étranger pour leur permettre de vivre leurs passions (j'aime la France donc je veux épouser un Français(e)). Selon les Japonaises les Japonais ne sont pas assez tendres, sentimentaux.

ET D' AUTRES SE DEMARQUENT.

Malgré la difficulté que certains étrangers ont à s'intégrer dans la société Japonaise, d'autres se démarquent par leurs talents artistiques. Dans ce chapitre je vais présenter deux catégories d'artistes ces Japonais qui sont d'origines étrangères et ces immigrés qui ont réussi s'imposer dans le milieu cinématographique, musicale voir sportif.

Takeshi Kaneshiro

Acteur de notoriété internationale, Takeshi Kaneshiro est une véritable star en Asie, acclamée aussi bien par le public que par la critique. Grâce à sa maîtrise des langues, il est à la fois un acteur majeur du cinéma de Hong Kong, mais aussi du cinéma japonais et taïwanais.

Takeshi Kaneshiro, connu sous le nom de Jīnchéng Wǔ en Chine et à Taiwan (selon la lecture chinoise de son nom), est un acteur et mannequin japonais né en 1973 à Taipei (Taïwan). Dans son enfance, son métissage (père japonais et mère taïwanaise) lui vaudra bien des brimades des autres enfants à Taipei où il est élevé. Mais celui-ci se révèle aussi être un avantage : il parle le japonais, mais aussi le cantonais, le mandarin, l'anglais. Plus tard ces connaissances lui permettront plus tard de tourner dans de nombreux pays d'Asie (extrait du site cinéfil.com).

Crystal Kay Williams (dit Crystal Kay)

Née le 26 février 1986 à Yokohama, **Crystal Kay Williams** tient sa passion de la musique de ses parents. Son père, afro-américain, est un bassiste du New Jersey, et sa mère, coréenne, est chanteuse. Initiée à la musique dès son plus jeune âge, il n'est pas surprenant de voir **Crystal** faire ses débuts à l'âge de six ans, d'autant plus que, grâce aux contacts de sa mère, elle avait déjà chanté pour des publicités TV. A l'âge de douze ans, elle signe un contrat avec le label Epic Records (Sony), et sort, l'année suivante, son premier single, intitulé *Eternal Memories*. Ayant grandi au Japon, elle fait actuellement ses études à la prestigieuse université privée Sophia, où ont également étudié la chanteuse pop **Emyli**, ainsi que son amie, **Beni Arashiro**. (jmusic.europa.com).

Catherine St-Onge (dit Himeka)

Catherine St-Onge plus connu sous le nom de Himeka qui est d'origine Québécoise est une artiste dans le milieu de l'animation. Himeka se trouve à 15 ans une passion pour le Japon en regardant un épisode de l'animé Sailor Moon, elle part y vivre en 2008 et participe au Animax Anison Grand Prix (l'équivalence de The American Idol mais pour la musique d'animé), elle remporte haut la main cette compétition et démarre sa carrière avec "Asu e no Kizuna" le thème d'ouverture de l'animé Senjou no Valkyria Gallian Chronicles, adaptation du jeu vidéo du même nom sur PS3. Elle fut également la gagnante du concours de karaoké de l'Anime Expo 2002.

Elle continue dans la musique d'animé puisque son second single "Hatenaki Michi" sert d'ending pour l'animé "Tegami Bachi".

Aoyama Thelma

Thelma Aoyama est né le 27 Octobre 1987 a Naraken. Alors qu'elle n'a que 3 ans elle est passionnée par Janet Jackson.

Grâce à ses nombreuses racines musicales, afro-américaines, caribéennes et japonaises, Aoyama Thelma prouve une fois de plus que le métissage apporte beaucoup aux productions nipponnes. Même si la chanteuse a, comme toutes ses prédécesseurs, dû se faire remarquer grâce à des notes perforeuses de tympan, il se trouve, pour notre plus grand bonheur auditif, que *DIARY* contient surtout des chansons mid-tempo, avec des mélodies parfois calmes, typées ballades, soit enjouées, typées hip-pop ; mais jamais de notes ou de hurlements traumatiques. On appréciera donc cette modération qui permet également de faire la part belle aux vraies performances vocales de la chanteuse, comme ses vocalises ou son flow, simples mais parfaits. Elle a fait le bon choix de s'imposer auprès des grands noms du R'n'B japonais, grâce à plusieurs séries de collaborations avec SPHERE of INFLUENCE, SoulJa, Dohzi-T, VERBAL, ou le collectif DS455 (site orient-extreme.net)

Jerome White alias JERO

Est un chanteur d'enka noir américain. Il apprit l'enka avec sa grand-mère maternelle qui était Japonaise. On peut dire de Jero que c'est le premier chanteur enka afro-américain.

Il fut intégré à l'université de Pittsburgh où il fut diplômé en sciences de l'information en 2003. La même année, il s'installa au Japon. Deux mois après son arrivée, il participa au concours de chant télévisé de NHK Nodoko Jiman. Son premier single, Umiyuki, est sorti le 20 février et s'est positionné à la 16ème place le premier jour. Mais au fur et à mesure que le chanteur passe sur les chaînes télé, le single monte dans le classement. Aussi, de la 16ème place, il est passé à la 6ème, à la 4ème avant d'arriver à la 2ème place ! Un véritable succès étant donné la concurrence ! En effet, ce même jour, BoA, Arashi et Utada Hikaru sortait le nouveau single ce même jour. On prédit déjà une éventuelle première place pour le chanteur.

Bien que le chanteur aborde un look hip-hop, sa musique n'a rien avoir avec ce genre ! D'ailleurs, aux premiers regards, les gens ont tendance à rigoler de lui. Mais dès que le chanteur ouvre la bouche, ces mêmes gens ne savent plus rien dire tellement ils sont étonnés ! (nautiljon.com)

Direction le Japon où le style de chanson appelé " Enka " est apprécié pour ses mélodies mélancoliques et ses paroles tristes. Un Américain de Pennsylvanie nommé Jero fait en ce moment parler de lui au Japon en maîtrisant l'art de chanter ces chansons qu'il surnomme "blues japonais".

Ce genre de musique était depuis des années sur le déclin au Japon et seuls les plus âgés appréciaient l'écouter, c'est alors qu'un chanteur Américain nommé Jero, qui a une apparence de star du hip-hop mais la voix d'un chanteur d'Enka, a changé cet état de fait.

“J'étais très surpris qu'un chanteur étranger chante de l'Enka. Je pense cependant que c'est très bien de promouvoir la culture traditionnelle japonaise.” (Habitante de Tokyo)

(Un chanteur américain d'Enka surprend le public japonais de Sha Yi de CCTV paru le 29/4/2008 site aujourd'hui le japon.com)

Marcus Tulio Tanaka

Né à São Paulo d'un père brésilo-japonais et d'une mère italo-brésilienne, Marcus Tulio Tanaka a 15 ans lorsqu'il débarque au Japon, dans un lycée de la préfecture de Chiba. Malgré les origines de son père, il se heurte d'abord à la barrière de la langue. "À l'époque, je me sentais vraiment seul. Je n'avais rien d'autre à faire que jouer au foot après l'école, même si c'était tout seul", se souvient-il.

Au cours de son passage au lycée Shibuya Makuhari, il fait d'une pierre deux coups : il apprend à parler japonais couramment et effectue des progrès remarquables en football. Ses examens passés, Tulio fait son entrée sur la scène professionnelle en signant un contrat au Sanfrecce Hiroshima.

Il est lancé dans le grand bain lors de la saison 2001. Ce défenseur d'1m85 se distingue surtout par sa puissance physique et sa rugosité dans les duels. Auteur d'un but en 17 matches pour sa première saison et d'un autre en 22 rencontres lors de l'exercice suivant, il se prépare un avenir radieux. Cependant, la relégation de Sanfrecce en deuxième division entraîne son prêt au modeste Mito Holly Hock en 2003. Mais cette opération va s'avérer décisive pour la carrière de Tulio.

Son entraîneur dans ce club est Hideki Maeda, intraitable défenseur des années 1980 et ancien capitaine de la sélection japonaise. Très vite, il transforme ce défenseur physique en un arrière élégant dans toutes ses interventions. Pour ne rien gâcher, Tulio inscrit pas moins de dix buts en 42 matches lors de son unique saison à Mito Holly Hock.

En 2003, Tulio obtient la nationalité japonaise et l'année suivante, il intègre le plus gros club du pays, les Urawa Red Diamonds. Sur la lancée, il représente le Pays du Soleil Levant lors du Tournoi Olympique de Football, Athènes 2004.

Aux Urawa Reds, Tulio connaît des moments de gloire et décroche plusieurs titres prestigieux. De 2004 à 2006, les *Reds* sont entraînés par Guido Buchwald, l'ancien défenseur central allemand. C'est grâce au champion du monde 1990, très respecté par ses joueurs, que Tulio va vraiment devenir un arrière de classe internationale. Il signe neuf buts au cours de la saison 2005 puis sept lors de l'exercice suivant, ce qui lui vaut

d'intégrer les A japonais en 2006. Ses parents, qui sont restés au Brésil, pleurent de joie lorsqu'ils apprennent la nouvelle de sa sélection.

En 2006, Tulio aide Urawa à remporter la J-League et il est nommé pour le titre de meilleur joueur du championnat. En 2007, toujours avec les *Reds*, il gagne la Ligue des champions de l'AFC sous la houlette de Holger Osieck, puis termine troisième de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA, Japon 2007.

Il dispute les qualifications pour la Coupe d'Asie de l'AFC mais doit déclarer forfait pour la phase finale en raison d'une blessure. En revanche, il sera l'un des grands bonhommes de la qualification de l'équipe de Takeshi Okada pour Afrique du Sud 2010. Cette saison, Tulio a signé au Nagoya Grampus, où il côtoie ses collègues internationaux Seigo Narazaki et Keiji Tamada. (site fifa.com)

LA PRISE DE CONSCIENCE DU GOUVERNEMENT JAPONAIS.

LES POUVOIRS PUBLIQUES S'ACTIVENT.

Les Japonais doivent prendre conscience que l'immigration n'est pas seulement une affaire sociale, par rapport aux femmes qui font peu d'enfant, mais c'est aussi une affaire d'ordre économique. Pour combler le manque de main d'œuvre s'il veut être compétitif sur le plan économique, afin de faire face aux locomotives Chinoise et Indienne qui ne cesse de gagner du terrain sur la scène économique en Asie et dans le monde.

LES ACTIONS MISE EN PLACE POUR VENIR EN AIDE AUX ETRANGERS.

Vingt- six villes du Japon on tiré la sonnette d'alarme sur la situation des étrangers au Japon auprès des ministères suivant :

Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et des Technologies et le Ministère de la Santé, des Affaires sociales et du Travail.

Ces villes réclament une aide d'urgence pour soutenir l'emploi des étrangers, actuellement menacé, a cause de la situation économique du pays car ils sont les premiers à être licencié.

En effet, la plupart des étrangers, même d'origine japonaise, travaillent au Japon avec des contrats précaires. Selon les autorités locales, l'instabilité actuelle du marché du travail rend leur situation encore plus compliquée et menace sérieusement leur niveau de vie.

Ces vingt-six villes réclament donc une hausse des subventions aux entreprises qui emploient des étrangers. Elles demandent également qu'un soutien supplémentaire soit apporté à l'éducation des enfants d'étrangers, en augmentant par exemple le nombre d'enseignants parlant couramment la langue maternelle de ces enfants d'expatriés.

Parallèlement, le gouvernement préfectoral de Gunma prévoit de lancer un programme de traduction sur téléphone portable. Ainsi, à partir de 2009, tout enseignant ou personnel administratif de la préfecture pourra faire appel directement à un traducteur bénévole s'il a des problèmes de compréhension avec un étranger. (26 villes Japonaises demandent une aide d'urgence pour les travailleurs étrangers de Julie Patin paru le 18/12/2009 site aujourd'hui le japon.com).

Le gouvernement japonais a annoncé qu'il souhaitait venir en aide aux étrangers ayant perdu leur emploi du fait de la crise économique. "Les Japonais font face à des difficultés avec la situation actuelle de l'emploi et les étrangers doivent affronter encore plus de difficultés" a estimé Takeo Kawamura, le porte-parole du gouvernement.

M. Kawamura a expliqué qu'une des mesures envisagées viserait à faciliter le financement de la scolarisation des enfants étrangers.

Le ministère japonais de la Santé, du Travail et de la Protection sociale estime que sur les 2,2 millions d'étrangers enregistrés sur le territoire, environ 930 000 travaillent, légalement ou illégalement. De nombreux Chinois, Philippins et Brésiliens qui travaillaient sur les chaînes de montage des grands groupes chinois ont été frappés de plein fouet par la chute brutale des exportations japonaises, notamment dans le secteur de l'automobile.

Un pasteur japonais responsable d'une organisation d'aide aux travailleurs étrangers a expliqué au quotidien Japan Times que sur les 300 fidèles de son église, entre 30 et 40 d'entre eux avaient déjà perdu leur emploi. En parallèle, plusieurs municipalités ont mis en place des cours de langue et une assistance pour la traduction afin d'augmenter les chances pour les étrangers de retrouver un travail (Le gouvernement Japonais viens en aide aux travailleurs étrangers de Harold Thibault paru le 26/12/2008 site aujourd'hui le japon.com).

De telles mesures découlent du constat que beaucoup d'étrangers ne disposent pas du soutien social et familial qu'ont les Japonais victimes eux-aussi des conséquences de la crise. Les autorités japonaises s'inquiètent aussi des conséquences sociales et sécuritaires de la perte d'emploi de travailleurs étrangers, trop pauvres pour pouvoir quitter le Japon.

Les employés à temps partiel sont les premiers touchés par les réductions d'effectifs dans les entreprises japonaises. Ceux d'origine étrangère, brésilienne essentiellement,

sont particulièrement affectés. Employés à des tâches souvent ingrates, dites "3K" au Japon, pour kitsui (dur), kitanai (sale) et kiken (dangereux), ils forment une main-d'oeuvre d'appoint pour les industriels qui les recrutent par l'intermédiaire d'agences spécialisées et s'en séparent à la première difficulté.

Avec la crise, les pertes d'emplois se multiplient. Or ces travailleurs n'ont pas d'assurance-chômage et perdent leur logement, fourni à leur arrivée par l'agence qui les a recrutés. Retrouver un emploi leur est difficile, parce que 90 % d'entre eux parlent mal le japonais. des mesures pour protéger leur emploi, leur logement et leur droit à l'éducation "

Le 18 janvier, 350 nikkeijin ont défilé à Tokyo. Ruy Ramos, Brésilien ex-membre de l'équipe japonaise de football et star dans l'Archipel, leur a apporté son soutien. "Les résidents brésiliens apportent leur contribution à la société japonaise, a-t-il affirmé. " Nous voulons que le gouvernement prenne des mesures pour protéger leur emploi, leur logement et leur droit à l'éducation " (Le Japon licencie ses salariés d'origine Brésilienne le 18 février 2009 de Philippe Mesmer site japoninfos).

Le ministre des Affaires Etrangères, Masahiko Komura, a annoncé officiellement ses intentions à propos de l'immigration. Désormais, les résidents ayant un niveau élevé en japonais pourront bénéficier d'un traitement de faveur. La durée de séjour maximum de trois ans pourra ainsi se prolonger à cinq ans. Le Ministre espère ainsi que les étrangers ayant l'intention de rester au Japon seront plus motivés pour apprendre la langue nationale. En effet, cela leur permettrons de mieux s'intégrer dans la société japonaise (Traitement de faveur pour les étrangers parlant Japonais de Clotilde Vento paru le 2/5/2008 site aujourd'hui le japon.com).

Cependant, le gouvernement n'a pas fourni de détails sur les compétences exigées en japonais qui donneront droit à ce traitement de faveur, ni comment elles seront vérifiées. Il semblerait que l'évaluation du niveau de langue se base sur différents tests déjà existants, pour éviter des coûts supplémentaires. Parmi ses tests pourrait figurer le Japanese Language Proficiency Test. Ce qui est sûr, c'est que les étrangers ne parlant pas le japonais ne seront pas pour autant interdits de séjour. Ce traitement de faveur devrait donc favoriser ceux qui parlent japonais, sans pour autant défavoriser les autres.

Les propositions du gouvernement Japonais.

Le gouvernement Japonais a décidé de mettre en place des actions d'intégration pour les nouveaux arrivants et d'augmenter le nombre d'étrangers afin de combler la faible natalité de la population Japonaise.

Les hommes politiques veulent former les immigrants et s'assurer qu'ils obtiennent un emploi et leurs familles ont une vie décente. Par rapport à la politique actuelle, dans laquelle les Japonais exigeaient que les étrangers hautement qualifiés accepte des travaux qui ne correspondent pas à leurs qualifications pour quelques années, afin de trouver un travail qui corresponde à leurs attentes.

Il propose également de l'acceptation de 1000 demandeur d'asile et autres personnes qui ont besoin de protection pour des raisons humanitaires. En outre, il a salué le plan pour proposer des modifications de la loi sur l'enregistrement des résidents afin de permettre aux enfants nés au Japon de parents étrangers d'avoir la citoyenneté japonaise. En vertu de l'actuelle loi sur la nationalité, l'un des parents doit être japonais et les parents doivent être légalement mariés à leurs enfants d'avoir la citoyenneté japonaise.

Cette disposition, cependant, a récemment été déclarée inconstitutionnelle par la Cour suprême, permettant à 10 enfants nés de mères philippines et les pères japonais hors mariage d'obtenir le droit de la nationalité japonaise. Parmi les autres propositions, le plan prévoit l'extension de la durée maximale de l'élève et de visa de travail pour cinq ans à partir de trois ans actuellement, l'assouplissement des conditions d'octroi de statut de résident permanent, la mise en place de la langue japonaise et de la culture et une loi interdisant le racisme.

Beaucoup d'étudiants, ont noté l'importance d'établir une base juridique spécifique pour l'interdiction de la discrimination contre les non-japonais. Le Japon va d'augmenter ses résidents étrangers à un maximum de 10 pour cent de la population du pays dans les 50 prochaines années.

Le groupe, dirigé par l'ancien Secrétaire général LDP Hidenao Nakagawa, est pour une plus grande ouverture politique d'immigration pour attirer des étrangers au Japon en

face de la nation la faible natalité, le dépeuplement et le vieillissement de la société. Un rapport, intitulé « **Proposition de style japonais politique de l'immigration** », il a déclaré pour que le Japon devienne un état des immigrants, « il faut créer une « société multiraciale ». Cependant, une question divise l'opinion : selon une enquête du gouvernement de février 2001, 49,2 % des personnes interrogées désapprouvent la présence d'étrangers (contre 40% dix ans auparavant). Pourtant, le Japon s'aperçoit qu'il manque de spécialistes, notamment dans le domaine des technologies de l'information. Il envisageait de faire venir 30 000 ingénieurs et techniciens étrangers à partir de 2005. Selon certaines estimations, le Japon devra faire entrer au cours des vingt prochaines années quelques dix millions d'immigrants.

Des chercheurs japonais ont annoncé vendredi le lancement d'une enquête sur les Allemands de Pologne pour s'inspirer de l'expérience polonaise afin d'améliorer la situation de la minorité coréenne au Japon. "Le même problème qu'entre la Pologne et l'Allemagne existe aussi entre la Corée, la Chine et le Japon", a déclaré vendredi à l'AFP le professeur Koji Kobayashi, de l'Université Tokai, Interrogé sur les différences avec la situation de la minorité coréenne au Japon, il a précisé que les Coréens n'avaient pas le droit de vote ni aux élections parlementaires ni aux scrutins locaux. Les Allemands en Pologne sont en revanche citoyens polonais et disposent de tous les droits civiques

Une récente suggestion dans la plus récente proposition comprend la formation d'un plan d'avoir 1 million d'étudiants étrangers au Japon en 2025, le développement de talents par l'éducation et la formation professionnelle, et en offrant des possibilités de vivre et de travailler au Japon.

Les deux anciens Premier ministre Taro Aso et le Parti démocrate du Japon Yukio Hatoyama (avant son arrivée à la tête du gouvernement) ont affichés de nettes différences de positions de leurs partis sur l'opportunité d'autoriser les étrangers ayant

statut de résident permanent de vote dans les courses locales. Au cours d'un débat ouvert organisé par le Club national de la presse au Japon dans le quartier Chiyoda à Tokyo, M. Aso a affirmé que son Parti libéral-démocrate ne favorise pas immédiatement à donner aux étrangers le suffrage au niveau local. "(Étrangers) droit de vote est un gros problème et nous ne sommes pas entièrement d'accord avec ceux qui réclament pour l'octroi de suffrage (aux étrangers) immédiatement", a déclaré M. Aso, refusant de s'étendre sur le sujet.

Mais Hatoyama a déclaré qu'il est maintenant temps d'envisager l'octroi de droits de vote des étrangers au niveau local selon lui, «Il y'a des avantages et des inconvénients et le PDJ est dans le processus d'unification de son avis en ce moment». "Mais compte tenu de l'avenir, je pense que le moment est venu de franchir une étape positive." (Japan Times le 18 aout 2009 de Masami Ito)

Lors de son mandat l'ancien premier Yukio Hatoyama ministre japonais voulait attribuer le droit de vote aux étrangers. Il devra encore convaincre certains membres de son gouvernement

Le projet d'attribution du droit de vote aux étrangers résidant au Japon lors d'élections locales ne fait pas consensus au sein du gouvernement. Le ministre des finances Shizuka Kamei a réitéré son opposition au projet de loi, estimant qu'attribuer un tel droit aux étrangers pourrait « alimenter le nationalisme ». M. Kamei est également président du « Nouveau parti du peuple », allié du Parti Démocrate du Japon de l'ancien premier ministre Hatoyama.

Le statut de résident étranger permanent s'applique généralement aux personnes ayant un emploi stable et présentes sur le territoire depuis au moins 10 ans. « Leur accorder le droit de vote présenterait le risque de créer des antagonismes, car cela développerait les sentiments nationalistes », a déclaré Shizuka Kamei, faisant sans doute référence aux relations historiquement conflictuelles entre Japonais et Coréens.

Beaucoup de Coréens ayant été amenés de force pour travailler lorsque la péninsule était annexée à l'empire Japonais (1910-1945), les personnes de descendance Coréenne représentent près de la moitié des résidents étrangers permanents du pays.

Ce n'est pas la première fois que la Diète examine une telle proposition de loi, mais elle émane cette fois-ci du parti au pouvoir et devrait être adoptée compte tenu du rapport de force au sein de l'Assemblée nationale.

Mais M. Kamei, pour qui « ceux qui veulent voter aux élections doivent être naturalisés », a sous-entendu que son parti ne voterait pas la loi, en expliquant que celle-ci n'était pas prévue dans l'accord passé avec le Parti Démocrate pour former la coalition au pouvoir. (site aujourd'hui le japon.com le 08 février 2010 de Benjamin Gauducheau).

LES OPPORTUNITES ECONOMIQUE POUR LE JAPON.

UNE ECONOMIE MENACER

Selon le gouvernement Japonais la population active du Japon devrait chuter de 6,1 millions de personnes d'ici 2020, dont 5,4 millions de moins de trente- cinq ans. Monsieur Inobe se félicite du fait qu'un tiers de la main d'œuvre soit étrangère.

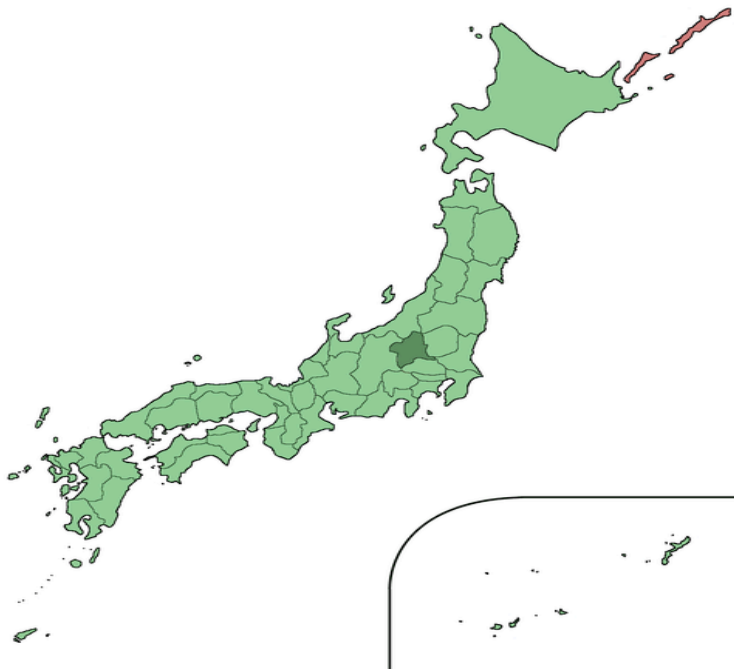
Ce qu'il ne dit pas c'est que cette main d'œuvre occupe des postes le plus souvent des postes à faibles rétribution et niveau de qualification, emploi souvent éreintant effectués dans des conditions ingrates et sur lesquels les autochtones ne se précipitent guère.

Mais il va falloir ouvrir ses portes plus grande et faire d'avantage place aux femmes pour éviter que les projections qui état d'une chute de 10millions des actifs en 2030 par rapport à 2007, ne deviennent réalité.

Tant que la condition des femmes ne connaîtra pas se changement en leur faveur alors elles ne feront pas ou très peu d'enfant. Le pays peut concilier natalité et immigration comme c'est le cas de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis d'Amérique, mais les Japonais ne sont pas prêt psychologiquement n'étant nullement habituer à vivre aux côtés d'étrangers.

Le cas Oizumi.

Oizumi est une petite ville de la préfecture de Gumma au Japon. Elle est très connue comme une des communautés les plus diversifiées culturellement d'un pays historiquement homogène. Plus de 6600 résidents sont étrangers, soit 15 % de la population. La plupart proviennent de pays d'Amérique du Sud, principalement du Brésil. Quatre-vingt-dix pourcent d'entre eux viennent d'Amérique du Sud, avant tout du Brésil (4 953) et du Pérou (859). Après le changement de la loi sur le contrôle de l'immigration en 1990, il devint plus facile pour les descendants des Japonais émigrés de venir travailler au Japon en raison du manque de main-d'œuvre. Tout en partageant l'héritage de leurs ancêtres, beaucoup ne parlent pas japonais. Ils ont de la difficulté à communiquer avec les Japonais et à comprendre leurs façons de faire. Depuis le début, le gouvernement, les écoles, la bibliothèque et d'autres organismes ont travaillé ensemble à l'accueil des travailleurs et à l'établissement de liens harmonieux avec la population locale.



Voici le plan d'action qu'a établie la municipalité d'Oizumi :

- Le recrutement de personne bilingue afin de traduire les documents administratifs et de servir d'intermédiaire entre les Japonais et les Brésiliens, et d'enregistrer les nouveaux arrivants.
- La distribution de l'information en Japonais, une brochure bilingue Japonais-Portugais le « Guide pour les résidents » a été publiée. Elle contenait presque tout ce qu'on doit savoir pour vivre à Oizumi : enregistrement comme étranger, paiement des impôts, assurance-maladie, études, équipements publics, ramassage des ordures, mesures anti-catastrophes, consultations, etc. Cette brochure fut la première publication du genre au Japon.

Cependant, des querelles ont survenue entre Japonais et Brésiliens sur la collecte des ordures, en 1991 la municipalité a ajouté les instructions en Portugais, puis la ville a distribuer des calendriers de collecte des ordures en Portugais, ce qui mis fin au conflit au ramassage des ordures.

- Information et relations publiques pour briser la barrière des langues et partager l'information avec des groupes multiculturels sont choses essentielles si l'on veut vivre ensemble dans la même communauté.

Depuis mars 1992, les autorités d'Oizumi publient un bulletin mensuel appelé « Garapa » en portugais qui fournit des informations pour les nouveaux arrivants, il fut distribuées par l'intermédiaire des services publics, des magasins brésiliens, des employeurs et des diverses écoles.

- Promotion de réunions tripartites dans les districts même si la population multiculturelle s'accroît, il y a peu de relations entre les nationaux et les nouveaux arrivants. Dans les zones rurales en particulier, il y a beaucoup de cultures, de coutumes et de règles différentes. Traditionnellement, les gens se sontentraîdés les uns les autres dans le quartier. Les autorités d'Oizumi essaient d'encourager les nouveaux à se familiariser avec ces coutumes et ces règles et de prendre part plus aisément aux activités de la communauté. Les rencontres tripartites de médiateurs

de la communauté, des résidents étrangers et du personnel de l'administration locale sont aussi encouragées

Plan des établissements scolaires :

- Classe de Japonais comme deuxième langues, Plus il y a de familles de nouveaux venus à Oizumi, plus il y a d'enfants étrangers dans les écoles primaires et secondaires. Ces dernières doivent compter avec des enfants qui ne comprennent pas le japonais. En octobre 1990, des classes de japonais ont été établies dans trois écoles primaires fréquentées par de nombreux enfants d'Amérique du Sud. Dans ces classes de japonais langue seconde, des enseignants bilingues et des nationaux enseignent le japonais, l'histoire du pays, le civisme, etc., à des élèves qui ont de la difficulté à utiliser la langue japonaise.
- Suivi scolaire à des enfants de minorités, La municipalité d'Oizumi envoie, de la même manière pour tous, des informations sur l'inscription scolaire à tous les parents d'enfants d'âge scolaire. Cependant, moins de 40 % des enfants s'inscrivent à l'école primaire. Quand une famille emménage à Oizumi, nous recommandons une rencontre avec la direction du service de l'éducation. D'ailleurs, certains élèves abandonnent l'école à cause d'un bagage académique trop pauvre ou de difficultés propres à la vie scolaire. En 2002, la municipalité d'Oizumi et l'Université de Gunma ont mené une étude sur le suivi scolaire des enfants de la minorité. On en venu à la conclusion que 50 % de tous les élèves de la minorité vont à l'école primaire et secondaire en ville. Les autres vont dans des écoles privées brésiliennes. Néanmoins, 5 % des élèves ne profitent pas de la possibilité d'acquérir une instruction de base. Même si la majorité des enfants d'âge scolaire va à l'école, elle a besoin d'aide supplémentaire.

Plan de la bibliothèque :

La bibliothèque publique d'Oizumi a déménagé dans un nouveau bâtiment de deux étages en juillet 1989. Sa surface est de 2052 mètres carrés. Elle possède plus de 140 000 livres et documents. Les prêts s'élèvent à près de 300 000 par année.

- La section internationale : les enfants qui sont arrivés au Japon alors qu'ils avaient moins de 10 ans peuvent apprendre rapidement la langue japonaise mais ils ont tendance à oublier leur langue maternelle. Les parents qui se sont émus de cette situation ont fait appel à la municipalité pour que la bibliothèque mette des livres en portugais à la disposition de leurs enfants. Même si cela a pris quelque temps, on a ouvert, en l'an 2000, un secteur international au premier étage de la bibliothèque publique d'Oizumi. La collection actuelle est d'environ 3 000 livres, dont 2 500 en portugais, 150 en espagnol et 300 en anglais. Ces livres sont des romans (1000), des livres pour enfants (600), des ouvrages de langues et de référence (300), en biologie ou documentaires (200). En plus des livres, il y a également du matériel audiovisuel. En 2001, un lien Internet a été mis à disposition du lectorat et on put à partir de ce moment-là consulter des sites web en portugais.
- Introduction des données par des volontaires, des jeunes Brésiliens se sont porté volontaire pour répertorier les livres qui sont en Portugais dans la base de données de la bibliothèque de la ville.
- Documents multilingues la bibliothèque possède des documents en portugais et en d'autres langues afin de répondre aux besoins des minorités. En plus, nous mettons à leur disposition du matériel d'apprentissage du japonais. Les écoles primaires d'Oizumi ont commencé à enseigner l'anglais aux élèves grâce à des professeurs assistants et à des gens de langue maternelle anglaise. C'est un des programmes spéciaux approuvés par le ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, des Science et de la Technologie. En coopération avec les enseignants, la bibliothèque a acheté 70 livres illustrés pour les classes d'anglais en 2005. Nous envisageons aussi d'initier les enfants japonais aux cultures étrangères.
- Guide multilingue de la bibliothèque, La bibliothèque d'Oizumi offre un guide multilingue de la bibliothèque écrit en japonais, en anglais et en portugais pour encourager son utilisation. Le site web de la bibliothèque a maintenant une version portugaise et un espace réservé à du matériel portugais. Sur place, la signalisation et les annonces sont présentées en trois langues. La communication avec les minorités est très importante et c'est pourquoi la bibliothèque prépare des messages

en portugais, lesquels sont utilisés au besoin par le personnel de la bibliothèque pour parler aux lecteurs de langue portugaise. Par exemple, on peut dire en portugais « Vous ne pouvez ni manger ni boire ici » ou « Le premier étage est ouvert jusqu'à 22 h », etc.

- Salon multilingue le « Salon multilingue » est un programme développé pour aider les enfants, principalement d'Amérique du Sud, qui ont des difficultés à l'école japonaise ou qui l'ont abandonnée. Les recherches ont montrés qu'environ 5 % des enfants de minorités n'ont pas l'occasion de s'instruire. Tous les samedis, la bibliothèque ouvre le « Salon multilingue » dans ses locaux pour les aider à apprendre le japonais. Le « Salon multilingue » est aussi ouvert aux personnes qui désirent apprendre le portugais, l'espagnol et l'anglais. Récemment, des adultes japonais, brésiliens et péruviens ont rejoint le salon, lequel est devenu très vivant.

Nous pouvons dire que le cas de la ville Oizumi est à part, on peut voir une forte implication de la municipalité à s'occuper des immigrés de les intégrer dans la communauté, de la bibliothèque à mettre en œuvre des actions pour encourager ces derniers à apprendre la langue, les établissements scolaires mettent tout en œuvre pour ne pas laisser les jeunes au bord de la route et d'assurer leurs intégration dans le système scolaire Japonais qui n'est pas toujours facile.

Les descendants de Japonais d'Amérique du Sud deviennent graduellement des résidents permanents du Japon. Ces gens sont intéressés à lire des textes en japonais et du matériel sur le Japon. Certains utilisent les histoires traditionnelles japonaises, les films ou les dessins animés pour apprendre la langue. . La bibliothèque publique d'Oizumi essaie d'offrir des services multiculturels en coopération avec les autorités locales, les enseignants et les gens des communautés dans le but d'aider les gens de différentes origines à vivre harmonieusement ensemble.

Source : site internet de la bibliothèque Oizumi, **Masanbu Itoi** Bibliothécaire Bibliothèque publique d'Oizumi **Traduit par** : Pierre Forestier Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU à Genève, Département fédéral des affaires étrangères, Suisse.

Les secteurs porteurs.

Étant donné que la situation est grave en ce qui concerne le nombre d'actif au Japon, les immigrés qualifiés pourront tirer leurs épingles du jeu, par exemple dans les secteurs bancaire, aide à la personne, en milieu hospitalisé, ingénieurs,.... En effet, les banques japonaises ont actuellement du mal à trouver le personnel qu'elles recherchent, les femmes qui ont décidé de s'occuper des leurs enfants ont du mal à trouver un travail et de convaincre les employeurs quelles ont les qualifications requise pour travailler dans leurs branches. Un blanc dans sa carrière ou avoir passé un certain âge ne peut pas être des arguments pour refuser d'employer des femmes qualifiées, explique des consultants en ressources humaines au Japon. D'autant que ces banques cherchent aujourd'hui à avoir un personnel plus diversifié, afin de se démarquer de leurs concurrentes.

« Le Japon n'est pas l'Eldorado de l'emploi » prévient Claire Bae, directrice du service emploi de la Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Japon (CCIFJ). Certes les petits boulots, arubaito (de l'allemand arbeit, travail) et les emplois intérimaires ne manquent pas. Mais leur précarité limite les projets à long terme. Malgré un marché de l'emploi dynamique, le Japon reste exigeant vis-à-vis des travailleurs étrangers. Pour convaincre le recruteur, le candidat étranger doit présenter un profil bien adapté. « La double compétence est le meilleur moyen d'acquérir un emploi stable et de qualité. Au niveau linguistique, une bonne maîtrise du japonais est conseillée, combiné à des compétences techniques, que ce soit dans le domaine du marketing, de la finance ou de l'ingénierie. La langue seule ne suffit pas ».

Même les entreprises étrangères implantées au Japon tendent de plus en plus à recruter du personnel local aux dépens des candidats étrangers. « Une tendance qui peut s'expliquer en partie par la relative maturité des filiales françaises au Japon. Confier les postes à responsabilités à des Japonais, pour diriger des équipes japonaises facilite la communication dans l'entreprise » pointe la responsable de la CCIFJ. Toutefois, les

étudiants japonais postulent encore peu auprès des entreprises étrangères, ce qui prive ces dernières des meilleurs éléments.

Le système de recrutement des jeunes diplômés japonais est bien rôdé. La sélection s'opère plus selon la réputation de l'université que la spécialité. Au Japon, on postule davantage pour une entreprise que pour un poste. Titulaire d'un DEA d'informatique et actuellement en thèse au Japon, Frédéric se trouve dans la même situation que l'étudiant japonais lambda, « La recherche d'emploi est un sport national dont les règles sont assez strictes : tout le monde passe les mêmes examens et entretiens » témoigne ce jeune chercheur d'emploi à Tokyo. Mieux vaut soigner sa présentation et son keigo, forme polie de la langue japonaise. « Les recruteurs japonais sont à cheval sur l'étiquette » prévient Frédéric.

Les jeunes diplômés français ne sont cependant pas la cible des recruteurs japonais, « Les entreprises recherchent généralement des personnes avec une expérience préalable de trois, quatre ans. Il est rare qu'elles recrutent de jeunes diplômés étrangers. Le fait d'avoir effectué un stage au Japon peut toutefois jouer en faveur du jeune candidat ».

La CCIFJ conseille donc de « rester prudent » et de bien préparer son départ depuis la France. « Ne pas être au Japon n'est pas un frein » assure la responsable du service emploi, du moins pour postuler auprès des entreprises étrangères. A contrario, chercher sur place permet rarement de décrocher un emploi de qualité.

Une fois le job en poche, une autre difficulté attend l'employé étranger : l'intégration au sein de l'entreprise. Frédéric conseille : « Il faut se mettre au diapason au risque de rester toute sa vie l'étranger de service, ce qui n'est pas très valorisant dans les entreprises japonaises » (Pour un étranger, trouver un emploi au Japon ne s'improvise pas de Mickael Lefrançais paru le 3/12/2006 site aujourd'hui le japon.com).

La reprise économique au cours des dernières années mène à des politiques de recrutement de la part des entreprises. Mais ces dernières ont du mal à trouver des candidats à l'embauche. Le taux de chômage du Japon est de seulement 4%. Une merveille statistique mais un calvaire pour les responsables des ressources humaines japonais. Près de 2/3 des chefs d'entreprises du pays disent avoir des difficultés pour embaucher.

L'explication est d'abord démographique. Le taux de fécondité du Japon est de 1,3 enfant par femme - alors qu'il doit être de 2,1 pour assurer la stabilité démographique - ce qui signifie que la réserve de jeunes travailleurs dans le pays est en chute libre.

Au cours des trois prochaines années, un million de baby-boomers devraient partir à la retraite, dont une grande partie de travailleurs qualifiés. Leur expertise pourrait donc être perdue, alors même que l'avantage comparatif du pays repose sur le travail hautement qualifié. Pour faire face à la pénurie, de plus en plus d'entreprises continuent d'employer les séniors après leur départ à la retraite, comme consultants, et avec des conditions de travail beaucoup plus flexibles.

La reprise économique des six dernières années a mené à de nouvelles stratégies de développement des entreprises. Ces dernières n'ont pas assez d'employés qualifiés et expérimentés pour assurer ces stratégies et cherchent donc à embaucher massivement.

Certes, il existe encore une réserve de travailleurs employés à mi-temps ou pour des contrats temporaires dans le pays. Certains sont dans ces situations précaires car ils sont arrivés sur le marché du travail pendant les années de crise et n'ont rien trouvé de mieux. D'autres, par choix, ont refusé de participer à la frénésie du travail japonais.

Ces travailleurs sont à contre-courant de la tradition d'entreprise japonaise, selon laquelle les jeunes sont embauchés à leur sortie d'université et se dévouent toute leur vie au même employeur. Mais les entreprises commencent malgré tout à s'intéresser à cette réserve de main d'œuvre, qui serait récemment passée de 2,1 à 1,8 millions de personnes. Il n'est pas évident que cela suffise.

Une autre solution consisterait à se tourner vers les travailleurs étrangers. Mais cela nécessiterait un adoucissement des règles d'immigration, une situation qui était difficile à faire accepter politiquement, mais les hommes politiques ont vite changé la donne en modifiant la loi sur l'immigration afin de faire venir des immigrés qualifiés pour faire face à cette crise (Les candidats à l'embauche sont rares au Japon Harold Thibault paru le 2/6/2008 aujourd'hui le japon.com).

Conclusion

Les minorités que j'ai présenté tout au long de mon mémoire se sont fondu au sein de cette société par le biais de métissage. D'autres minorités plus récente se profile comme les Occidentaux, les Indiens et les populations noirs (quelques soit leurs origines).

Nous pouvons dire que la société Japonaise est en train de changer car la nouvelle génération est plus ouverte d'esprit, voyage énormément, d'autant plus que la culture Japonaise attire des étrangers au quatre coins du globe sans oublier que les Japonais sont passionnés par d'autres cultures surtout Française. Il y'a au tant de restaurants qui proposent de la cuisine étrangère que de restaurants Japonais, ce qui montre l'engouement de ce peuple pour tout ce qui touche les cultures du monde.

Le meilleur moyen de bien s'intégré au sein de cette société c'est tout d'abord connaitre la langue et de connaitre les us et coutumes, ce qui va prouver aux Japonais que les étrangers s'intéressent à leur culture, donc cela peut faciliter la compréhension entre les autochtones et immigrants.

D'autre part le Japon n'a pas le choix en ce qui concerne l'accueil des immigrants car il faut faire tourner la machine économique du pays afin d'être compétitive sur le marché mondiale et de conserver son avance dans le secteur technologique.

La bibliographie.

Sur le site d'information aujourd'hui le japon :

- Pas de consensus sur le droit de vote au sein du gouvernement Japonais le 08 février 2010 de Benjamin Gauducheau

- Le gouvernement japonais vient en aide aux travailleurs étrangers par Harold Thibault

- 26 villes japonaises demandent une aide d'urgence pour les travailleurs étrangers **par Julie Patin**

- Le prince héritier veut le respect mutuel entre Japonais et immigrants par AFP

- Les Chinois deviennent la première communauté étrangère du Japon par AFP

- Traitement de faveur pour les étrangers parlant japonais par Clotilde Vento

- L'Indonésie envoie 400 infirmières au Japon **par Charlotte Velut**

- Les candidats à l'embauche sont rares au Japon **par Harold Thibault**

- Pour un étranger, trouver un emploi au Japon ne s'improvise pas **par Mickael Lefrançois « Le Japon n'est pas un eldorado de l'emploi »**

- Des chercheurs Japonais veulent s'inspirer de l'accueil des Allemands en Pologne pour les Coréens.

- Un chanteur Américain d'enka surprend le public Japonais de Sha Yi de CCTV.

Sur le site senioractu.com

- Le Japon se tourne vers l'immigration pour contrecarrer le vieillissement de sa population

« Afin de faire face au vieillissement de sa population et à la réduction du nombre ses actifs, le gouvernement japonais annonce un assouplissement de sa réglementation matière d'immigration afin de pouvoir accueillir -de manière ciblée- un nombre plus élevé d'étrangers ».

Et sur le site des échos :

- Le Japon se prépare à s'ouvrir à l'immigration
- Sur le site du journal le monde article Phillippe Mesmer :

Le Japon licencie ses salariés d'origine Brésilienne « Les employés à temps partiel... leur logement et leur droit à l'éducation. »

Sur le site japoninfos :

- Le Japon licencie ses salariés d'origine Brésilienne, 18 février 2009 de Philippe Mesmer.

Sur le quotidien anglophone du Japon Japan Times :

- « Le Ministre japonais des Affaires Etrangères, Masahiko Komura, a annoncé officiellement ses intentions à propos de l'immigration »
- Droit de vote des étrangers aux élections locales au Japon de Masami Ito le 18 aout 2009.

Sur le site animeland article paru le 01/10/2001 de Florian Rubis :

- « Les Ainu (litt. les Humains) constituent la population autochtone d'Hokkaidô... depuis 1997 pour les Ainu et les Japonais ont maintenant pris des mesures afin de les aider à conserver leur culture. »
- « Oizumi est une petite ville de la préfecture de Gumma au Japon...à vivre harmonieusement ensemble », site internet de la bibliothèque Oizumi, **Masanbu Itoi** Bibliothécaire Bibliothèque publique d'Oizumi **Traduit par** : Pierre Forestier Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONU à Genève, Département fédéral des affaires étrangères, Suisse.
- « Ils travaillent dans la construction automobile,...vis- à vis du reste du monde » p 169, La Japonité face aux Nikkeijin et à la transnationalisation.
- Le Japon crise d'une autre modernité édition Belin(2003), de Pelletier Philippe,
- Les Japonais, édition Tallandier (2008), de Poupée Karyn.
- Japan's minorities the illusion of homogeneity edited by Michel Weiner Edition Routledge (1997).
- Multi-Ethnic Japan John Lie, Edition Havard University Press (2001).
- Le Japon des Japonais édition Liona Levi(2008) de Philippe Pons et Pierre-François Souyri.

- Yakuza la mafia Japonaise édition Picquier(2001) poche de David Kaplan et Alec Dubro



Groupe Eurasiam
Institut Européen du Management Asiatique
European Institut of Asian Management
Etablissement d'enseignement supérieur privé
7 rue Charles François Dupuis 75003 Paris
t : +33 (0) 1 47 00 18 94
e : management@eurasiam.com

www.eurasiam.com/management